

PUBLIÉ LE 01/06/2026

Alerte : des appels frauduleux usurpent le nom de l’ANSM

SURVEILLANCE - CONTRÔLES

Plusieurs pharmacies nous ont signalé avoir reçu des appels de personnes se présentant comme appartenant à l’ANSM afin d’obtenir des informations professionnelles. Nous appelons les professionnels de santé à la plus grande vigilance face à ces sollicitations frauduleuses et rappelons que nos échanges avec nos interlocuteurs s’effectuent via des canaux sécurisés et identifiés.

Nous avons été informés de plusieurs appels téléphoniques frauduleux visant notamment des pharmacies.

Au cours de ces échanges non sollicités, les interlocuteurs se présentent comme des agents de l’ANSM et sollicitent des pharmaciens la communication d’informations professionnelles, des adresses électroniques ou des données administratives.

Les numéros utilisés et les demandes qui sont faites ne correspondent pas à nos modalités habituelles de contact.

Plusieurs professionnels ont également signalé que les appelants interrompaient la conversation dès qu’un doute était exprimé.

Pour une communication en toute sécurité

Nous rappelons que l’ANSM ne contacte pas les professionnels de santé directement par téléphone, sauf dans certaines situations très spécifiques.

Nos échanges s’effectuent par une messagerie sécurisée et en utilisant des adresses électroniques non personnelles, qui se terminent par « @ansm.sante.fr ».

Nous invitons les professionnels de santé à ne transmettre aucune information s’ils ont le moindre doute et à nous contacter par l’intermédiaire du formulaire « guichet usagers » ou par téléphone au 0155873000.

Vous pouvez également signaler ces appels téléphoniques sur le portail Pharos.

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 14/06/2022 - MIS À JOUR LE 01/06/2026

Attention aux appels et courriels frauduleux usurpant le nom de l’ANSM